



> SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

PUBLIC

Toute personne chargée de la gestion des interventions d'entreprises extérieures, conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipes, chargés d'affaires des entreprises.
Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Prévoir la sécurité sur les chantiers réalisés au sein de l'entreprise par une ou des entreprises extérieures
- Mettre en place les procédures et les outils afin d'assurer la prévention des risques liés à l'interférence des activités.
- Intégrer les risques liés aux interventions des entreprises extérieures dans le Document Unique

DURÉE

1 jour.

CONTENU

La prévention dans l'entreprise

- Les obligations des employeurs- Code du travail
- Les enjeux pour l'entreprise et les salariés
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUER)
- La co-activité et les risques interférents

Les différentes étapes préalables à l'opération

- L'appel d'offres et la commande
- Réunions et visites préalables
- Le Plan de prévention
- Le protocole de sécurité
- Opérations de chargements et déchargements
- L'information et la formation des salariés
- Le suivi des interventions

Préparer l'intervention des entreprises extérieures

- Définitions des termes utilisés
- Le cadre d'application du Plan de Prévention
- La coordination de la prévention entre entreprise d'accueil et entreprise utilisatrice
- Rôle des CHSCT ou DP, des médecins du travail, de l'inspecteur du travail...
- Liste des travaux dangereux (décret du 19 mars 1993)
- Dispositions s'appliquant aux Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) ISO 140001

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Attestation de compétences.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation de la réglementation.
Exemples-Applications pratiques.
Apports méthodologiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Remise d'un support de formation.
Formateur spécialiste du domaine.